

Questions orales

grammes pour redonner du travail aux Canadiens, pour aider les enfants pauvres, pour donner plus de possibilités aux gens. Il veut simplement sabrer les programmes.

Monsieur le Président, ce n'est pas ainsi que les libéraux font les choses.

* * *

[Français]

LE CANADIEN NATIONAL

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Orléans, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Alors que le vérificateur général continue de dénoncer des cas de gaspillage dans l'administration fédérale, on sait que le président du CN, M. Paul Tellier, qui reçoit un salaire annuel de 345 000 \$, en plus d'une allocation d'environ 52 000 \$ par année, aurait obtenu de son employeur un prêt sans intérêt de 432 000 \$ pour s'acheter une maison qu'il aurait payée 345 000 \$, lors de son transfert d'Ottawa à Montréal.

En cette période d'austérité budgétaire, le ministre considère-t-il comme acceptable la décision du CN d'accorder à M. Tellier un prêt sans intérêt de 432 000 \$, non garanti par hypothèque et ce, en vue de camoufler cette transaction?

[Traduction]

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, l'arrangement dont parle le député à propos du prêt sans intérêt ne relève pas directement de la compétence du gouvernement du Canada, contrairement à la rémunération du président du CN qui est fixée par décret du conseil.

Quant aux arrangements touchant le financement de la maison, il ne fait pas de doute que cela regarde le président du Canadien National et le conseil d'administration du CN.

Le député sait sans doute qu'il existe à cet égard un précédent établi depuis plusieurs années au CN. Cela se voit également très fréquemment dans le secteur privé.

[Français]

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Orléans, BQ): Monsieur le Président, à ce que je sache, le gouvernement canadien est le seul et unique actionnaire du CN. Puisque le prêt consenti à M. Tellier excède de 87 000 \$ le prix payé pour la maison, doit-on comprendre que le CN a également prêté de l'argent, sans intérêt et sans garanti, pour l'aménagement intérieur de la propriété, à la convenance de M. Tellier?

[Traduction]

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.): Je le répète, monsieur le Président, ce qui se fait au CN, qui est une société d'État, est compatible avec ce qui se fait dans le secteur privé. Il existe également un précédent au CN.

Quant à la question touchant l'évaluation de la propriété, je vais voir si je puis tirer la situation au clair et si elle est en quoi que ce soit analogue avec ce que les contribuables doivent faire à l'égard de la maison de M. Parizeau à Québec.

* * *

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

M. John Williams (St-Albert, Réf.): Monsieur le Président, j'ai été renversé, tout comme vous sans doute, de lire aujourd'hui dans le rapport du vérificateur général que le ministère de la Défense nationale était le seul ministère à tenir des dossiers sur la mise en oeuvre des recommandations du vérificateur général. Ce ministère n'a donné suite qu'à 56 p. 100 des recommandations faites de 1990 à 1992.

Le premier ministre veillera-t-il à ce que chaque ministère se conforme désormais aux recommandations du vérificateur général pour faire en sorte que les contribuables en aient pour leur argent?

• (1435)

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Oui, monsieur le Président.

M. John Williams (St-Albert, Réf.): Monsieur le Président, l'an dernier, le vérificateur général a souligné un problème d'ordre fiscal qui a coûté aux contribuables plus de un milliard de dollars. Cette année, il a attiré l'attention sur des possibilités d'économies représentant plus de un milliard. Il a notamment signalé un cas où nous avons dépensé un million de dollars en dix ans pour concevoir un navire que nous n'avons jamais construit.

Pouvons-nous avoir l'assurance que toutes les recommandations du vérificateur général seront mises en oeuvre immédiatement pour que, désormais, nous n'ayons plus à lire ce type de rapport faisant état de gaspillage et de mauvaise gestion dans l'ensemble de l'administration?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je crois savoir que le très diligent ministre des Pêches a veillé à l'annulation de ce projet.

[Français]

M. Richard Bélisle (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Dans son rapport déposé aujourd'hui en cette Chambre, le vérificateur général estime que des recettes fiscales de l'ordre de